

ALLOCUTION

prononcée par Mgr PIERRE BATIFFOL

Chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris

AU MARIAGE

DE

Monsieur FRANÇOIS BALLEYGUIER

Architecte, élève à l'Ecole des Beaux-Arts
Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre

AVEC

Mademoiselle BERTHE BREGEAULT

Célébré en l'Eglise Saint-Sulpice

le 17 Mai 1920

MADemoisELLE,
CHER MONSIEUR,

Le royaume des cieux est semblable à un roi qui faisait les noces de son fils... C'est ainsi que commence une parabole de l'Evangile, par laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu nous faire entendre que le mariage chrétien est une image du royaume de Dieu, de sa justice et de son bonheur. Notre-Seigneur veut nous faire entendre aussi que le mariage est une institution que Dieu honore, bénit, sanctifie. Enfin et simplement, dans la pensée de l'Evangile, une fête nuptiale est une fête qui doit mettre tous les cœurs en fête.

L'Evangile n'avait pas prévu que pareille fête nous serait plus chère encore, parce que nous l'aurions attendue pendant des années d'angoisses, et qu'elle serait pour des familles comme vos deux familles, qui ont eu plus que leur part de la guerre, la plus douce réalisation de la paix.

Le mariage chrétien est une amitié, c'est-à-dire la rencontre providentielle de deux êtres capables de mettre en commun leurs pensées, leurs sentiments, leur expérience, leur idéal ; capables de vouloir ensemble la même chose sans avoir à la discuter, capables de s'entendre sans rien

dire, capables de s'aimer presque sans s'en apercevoir. Les meilleures amitiés sont celles des amis d'enfance, à condition que la vie ne les ait pas séparés. Les meilleurs mariages sont souvent ceux qui unissent deux enfants dont les familles se connaissent depuis toujours, deux enfants qui se sont connus en jouant aux mêmes jeux, qui ont été longtemps des camarades, et qui ont un jour sans surprise découvert que cette camaraderie charmante et toute unie n'avait qu'un mot à dire pour devenir un accord de fiançailles.

C'est votre histoire, et je vous en félicite.

Le mariage chrétien est un sacrement. Saint Thomas d'Aquin enseigne que la charité, la vertu théologale de charité, est une amitié que nous avons pour Dieu, et c'est très vrai, mais il ajoute aussitôt que cette amitié est réciproque, car c'est le propre de l'amitié d'être mutuelle. Donc, nous aimons Dieu, et Dieu nous le rend. Plus exactement même, Dieu nous aime le premier, et c'est par sa grâce prévenante, sanctifiante, sacramentelle, que cette vague divine de charité vient à nous, nous enveloppe, et nous porte. Grâce du baptême qui inaugurerait en nos âmes obscures encore la foi et la vie de la foi, grâce de la sainte communion qui mettait en nos cœurs comme le rythme même des battements du cœur de Notre-Seigneur, grâce du saint Evangile qui éveillait en nos esprits la pensée de celui qui est pour nous le divin Maître, grâces de

toute sorte, générosité que nous sentions déborder en nous sans savoir de quelle source elle jaillissait, persévérance dans le bien qui nous étonnait nous-mêmes, parce que nous connaissions notre indigence et notre fragilité, grâce des bons exemples, grâces connues et inconnues, tout cela était l'œuvre de l'amitié de Dieu. Comment voudriez-vous que le mariage chrétien ne fût pas pour Dieu une occasion de plus de nous marquer sa fidélité et sa présence ?

Troisièmement, Notre-Seigneur a voulu que son Evangile et sa Rédemption fussent perpétués en ce monde par une institution visible, qui serait une société parfaite, à laquelle il a donné le nom d'Eglise. Saint Augustin aimait à dire que la famille chrétienne est une réduction de l'Eglise, une Eglise en petit, une image de l'Eglise. La famille chrétienne sera sainte comme l'Eglise est sainte, et une comme elle est une. Elle sera hiérarchique, comme l'Eglise est hiérarchique. Elle sera enseignante comme l'Eglise est enseignante. Elle aura le cœur grand et généreux comme l'Eglise. Quiconque franchira le seuil d'une famille chrétienne devra être sensible à un sentiment d'ordre, de sérieux, de bonté, à quoi il reconnaîtra une atmosphère qui n'est pas du monde et une douceur qui est proprement celle de celui qui a dit : Partout où deux seront réunis en mon nom, voici, je serai au milieu d'eux.

MADemoiselle,

La robe et le voile que vous portez me rappellent le blanc costume d'infirmière de la Croix-rouge que je vous ai vu porter pendant quatre ans dans notre cher hôpital 214 et qui vous enveloppait vos compagnes et vous de tant de respect ! Vos frères servaient et vous aviez voulu servir comme eux. En vérité tout le monde servait dans votre vaillante famille. Votre mère avait, elle aussi, revêtu la robe d'infirmière, et, oublieuse de tout ce qui avait été pour elle jusque-là le charme et la poésie de sa vie, elle se dévouait dans les services les plus humbles de notre hôpital. Comment pourrions-nous parler de ce cher 214 sans penser au magistrat éminent que vous connaissez bien, arrière petit-neveu de saint Jean-Baptiste de la Salle, qui lui consacrait tous les jours tout ce qu'il avait de loisirs, qui entourait nos hommes d'une affection si élevée et si chaleureuse ?

Je vous vois encore circulant au milieu de nos malades et de nos blessés, de votre allure paisible et attentive de grande sœur, avec une bonne grâce enjouée qui était un acte de foi et un réconfort.

Pendant ce temps-là, vous, mon cher ami, vous vous battiez. Vous étiez blessé une première fois au bois de la Gruerie, en 1914 ; une seconde fois à Beauséjour, en 1915 ; une troisième fois à la tranchée de Calonne, en 1915 ; une qua-

trième fois à Tahure, en 1915. Vous receviez la Légion d'honneur dès 1914. J'ai eu sous les yeux vos citations, qui m'ont donné un frisson d'émotion, et je l'ai encore en pensant à ce bois de la Gruerie où vous tombiez grièvement blessé à quelques mètres des tranchées allemandes ; votre peloton décimé était forcé de vous laisser sur le terrain ; vous fûtes rejoint la nuit par des hommes de votre compagnie partis à votre recherche, et, comme ils entreprenaient de vous ramener, vous avez exigé que tous les hommes blessés à vos côtés fussent relevés avant de vous laisser relever vous-même.

En 1917, quand la guerre se traînait sur le front de France, vous partiez pour la légion d'Orient. Vous échappiez par miracle au torpillage du *Calédonien* sur lequel vous étiez embarqué. Vous vous battiez en 1918 sur le front de Palestine, et vous finissiez la guerre au mont Ararat. Mais quoi ! les vôtres qui sont d'une tradition d'artistes, musiciens comme votre aïeul, architectes comme votre père, peintres comme votre mère, vous avaient donné le sens de cette suprême beauté qu'est le devoir poussé jusqu'au sacrifice. Votre père se faisait mobiliser à cinquante-huit ans et partait avec ses quatre fils et son gendre. Tous ceux qui sont partis ne sont pas revenus !

Quelle noble et émouvante représentation de notre race ! On accuse la France d'être frivole, et voici qu'elle compte des familles comme les vôtres, familles de magistrats ou

familles d'artistes, qui sont de leur temps, et qui continuent cependant une tradition de vertus profondes, et se passent un patrimoine moral et chrétien, réserve capable de fournir l'héroïsme et la constance des jours difficiles.

Ecoutez, mes amis, ce que, fille de magistrat du grave xvii^e siècle, la bienheureuse Louise de Marillac écrivait en tête du règlement par elle donné aux Filles de la Charité : « Les Filles iront gaiement où elles seront envoyées, à la ville ou aux champs, et reviendront de même. » Dans les traits éternels de la France, il y a cet esprit d'abnégation, cette faculté de se donner à son devoir avec un désintéressement parfait, et il y a ce que nous aimons à appeler le sourire et que la bienheureuse Louise de Marillac nommait la gaité.

Vous avez fait l'apprentissage de ces grandes et allègres vertus : Dieu vous unit pour que vous les pratiquiez ensemble, et il ne demande rien tant que de vous y aider pour votre bonheur et pour votre salut,

Ainsi soit-il.